

« Je ne suis pas là pour être aimé par tout le monde »

WALLONIE Pierre-Yves Jeholet revient sur les critiques qui s'abattent sur ses réformes

► Le ministre libéral de l'Emploi conduit des réformes peu appréciées par les syndicats et le secteur du non-marchand.

► Il assume et appelle le monde politique à faire plus souvent preuve de courage.

Pierre-Yves Jeholet (MR) est plus que jamais dans le collimateur des syndicats et du secteur non marchand. Ce lundi à Namur, tout ce petit monde convoque la presse pour une nouvelle charge contre quelques-uns des dossiers que conduit le ministre de l'Economie et de l'Emploi. Pas de quoi émouvoir le libéral.

Il y avait déjà la polémique sur les points APE. S'y ajoute une réforme du fonctionnement des centres d'insertion professionnelle, elle aussi critiquée. Comment réagissez-vous ?

La Wallonie a vécu au-dessus de ses moyens. La conséquence est qu'il faut faire des réformes et des efforts. Je rappelle que notre Région consacre 2,5 milliards à la lutte contre le chômage et que les résultats, s'ils évoluent, restent insatisfaisants. Il est normal d'évaluer les politiques que nous menons et de corriger le tir si nécessaire. Il faut faire des choix, être courageux dans les réformes. Je ne suis pas là pour plaire à tout le monde, pour être applaudi, pour aller obligatoirement dans le sens de l'opinion. Il faut assumer ? J'assume ! Un homme politique doit regarder les gens dans les yeux, dire ce qu'il est possible de faire mais aussi ce qui ne l'est plus.

La réforme des aides à l'emploi APE reste incomprise par les secteurs concernés...

Je n'entends plus personne dire qu'il ne fallait pas de réforme. Celle-ci aurait d'ailleurs dû voir le jour beaucoup plus tôt. Personne n'en a eu le courage, il en faut une bonne dose, croyez-moi.

Je ne reculerai jamais à cause des critiques ou d'une échéance électorale. On me demande parfois si je vais aller jusqu'au bout. Ben... oui, parce que je suis convaincu que c'est une bonne réforme. Il reste des questions sur les modalités, nous essayons d'y répondre. Mais elles témoignent souvent d'un mal wallon : on ne voit pas l'intérêt général, mais d'abord celui de sa petite structure. Chacun prêche pour sa chaudière.

Et ce ne sera plus le cas quand le projet sera d'application ?

Je rappelle les principes : transparence, équité, simplification et responsabilité fonctionnelle des ministres. Qui mieux que le ministre concerné peut assurer les choix pertinents dans l'attribution des subsides et la maîtrise budgétaire ? Le cadastre des aides n'existait pas. Sa publication va modifier l'approche du dossier : chaque structure subsidiée saura ce qu'obtient ou n'obtient pas sa voisine. Cela débouchera sur une gestion plus équitable des deniers publics. On parle quand même de plus d'un milliard d'euros !

Par la voix de Rudy Demotte, la Fédération Wallonie-Bruxelles annonce qu'elle ne signera pas l'accord de coopération qui permettrait que la réforme s'applique à ses compétences comme la Culture ou l'Enseignement. Que répondez-vous ?

Au début de la réflexion, on a dit tout de suite : on ne touche pas aux compétences de la Fédération. J'entends aujourd'hui des accusations graves : la Région réglerait ses comptes avec l'entité voisine. Mais si c'était notre volonté, nous aurions dit à la Fédération de financer elle-même les emplois liés à ses politiques, et le tour était joué. C'est tout le contraire qui se produit : la Wallonie est d'une grande générosité. Franchement, je ne comprends pas...

Concrètement, vers où va-t-on ?

Si la Fédération ne signe pas, rien ne changera. Employeurs et employés continueront à être financés comme à

présent. La réforme ne s'appliquera pas. Avec des conséquences... Les ministres fonctionnels ne pourront pas établir de critères objectifs. Les moyens resteront dans les mains du ministre wallon de l'Emploi. Il ne sera pas possible de mettre un peu d'ordre dans des secteurs qui en auraient peut-être besoin. Ceux-ci n'auront pas accès à de nouveaux moyens pour de nouvelles expériences. C'est incompréhensible.

Rudy Demotte va figer le système.

Elargissons le propos. Les dossiers que nous évoquons ici vous poursuivront durant la campagne électorale. Et celle-ci sera chaude par ailleurs avec les gilets jaunes, les syndicats en grève, les jeunes pour le climat...

Je répète : les politiques doivent faire preuve de courage, et assumer ! Cessons de croire que les gens sont stupides, qu'on peut leur promettre n'importe quoi ! Les gens qui manifestent ont d'abord besoin de vérité. C'est ce que j'essaie de faire avec mes réformes, humblement. Je ne veux pas choquer, mais les Wallons ont vécu trop longtemps dans une position d'assistés, je parle aussi des entreprises d'ailleurs. Aujourd'hui, il faut oser dire aux citoyens qu'ils doivent se prendre en charge, sans évacuer pour autant la nécessaire solidarité.

Mais les gens demandent que le politique agisse davantage. Comment faire ?

Il faut par exemple décider de transférer la gestion de l'enseignement qualifiant vers les Régions parce que l'essentiel de la formation se passera en entreprise. Aux jeunes qui manifestent, je dis que l'enjeu essentiel est celui de l'éducation et de leur formation. Ils doivent se former pour affronter le monde de demain. Or, l'alternance n'est qu'un deuxième ou un troisième choix. Il faut en faire la règle pour les métiers manuels et techniques. Cela aussi, c'est une question de courage politique. ■

Propos recueillis par
ERIC DEFFET

insertion « Le principe de confiance sera la règle »

C'est la dernière polémique en date. Pierre-Yves Jeholet s'appuie sur un rapport sévère de la Cour des comptes pour annoncer un contrôle renforcé des 157 centres d'insertion professionnelle (Cisp) que compte la Wallonie.

Le ministre de l'Emploi en prend à nouveau pour son grade. Il se défend : « *La Cour des comptes, ce n'est pas Jeholet, ni le MR. Je ne fais aucun procès aux Cisp mais s'il y a des dysfonctionnements, il faut y répondre. Je reste fidèle à ma philosophie générale : on parle d'argent public et tout euro doit être optimisé. Toute structure qui bénéficie de moyens publics doit accepter d'être évaluée, contrôlée et si nécessaire sanctionnée. C'est un principe de bonne gouvernance.* »

Le Liégeois a ému le secteur en parlant d'« obligation de résultat » dans un secteur, l'insertion de personnes souvent très éloignées de l'emploi, où

les bilans chiffrés ne disent pas tout. Il tempère toutefois : « *Je comprends parfaitement que la logique de résultat pour un centre d'insertion professionnelle, ce n'est pas forcément déboucher sur un emploi pour chacun. Il faut se montrer nuancé. Moi, je ne veux laisser personne au bord de la route et l'insertion peut prendre diverses formes. Ce que je souhaite, c'est la bonne utilisation des moyens, la simplification, la lisibilité. L'accompagnement doit être le plus adéquat, le plus personnalisé possible, voilà l'objectif. Aujourd'hui, il n'est pas optimal entre tous les acteurs du secteur, autour du Forem.* »

La Cour des comptes a mis en évidence l'absence d'un guide des dépenses éligibles pour les Cisp. Pierre-Yves Jeholet confirme : « *Oui, il y aura un guide de ce type, mais les contacts avec le secteur me permettent de dire*

que nous avons engagé un dialogue constructif sur ce sujet. Nous travaillerons sur un principe de confiance et sur base de règles générales comme le respect du code économique en matière de comptabilité, la réglementation sur les marchés publics ou l'interdiction de tout double subventionnement. Si l'organisme montre qu'il n'enfreint pas ces normes, tant mieux ! Et pas question de règles pointilleuses sur le financement de la pause-café, comme je l'ai lu... »

« *Pour toute structure, il est intéressant de savoir ce qui est éligible aux subsides parce que, dans le cas contraire, on entretient un flou qui débouche sur une interprétation variable des demandes, conclut le ministre. A l'avenir, cela ne sera plus possible : le traitement de tous les centres d'insertion sera homogène.* » ■

E.D.

ANALYSE

De la suite dans les idées

Il faut oser ! A trois mois d'un scrutin crucial, la plupart des hommes et des femmes politiques auraient plutôt tendance à ménager la chèvre de droite et le chou de gauche, à moins que cela soit l'inverse. L'heure serait volontiers aux bilans lénifiants et aux vagues

promesses. A l'entendre, le ministre libéral Pierre-Yves Jeholet n'est pas de ce tonneau-là. « *Je ne suis pas là pour être aimé de tous !* » : on a connu plus consensuel comme slogan électoral !

Oh, bien sûr, le Liégeois est plutôt fier des réformes qu'il a engagées et qu'il mène en dépit des critiques. Les contestations pourraient nuire à sa popularité parce qu'elles brossent le portrait d'un homme rigide ? Il le sait, il s'en moque. Et

d'ailleurs, il est convaincu que la détermination dont il fait preuve et même le courage (un mot qu'il adore) affiché depuis un an et demi seront mis à son crédit lorsqu'il s'agira pour les Wallons de juger son action politique.

On aime ou on déteste le style Jeholet, mais il faut reconnaître au ministre de l'Emploi sa force de caractère qui lui permet de maintenir un cap contre vents et marées. Les réformes, il les croit indispen-

sables, même si elles sont impopulaires. Ce n'est pas son problème. L'expérience gouvernementale qui s'achève lui semble convaincante : « *Avec le CDH, on a pu faire des réformes, parfois en les imposant. Avec le PS, cela n'aurait pas été possible.* »

Pour l'avenir, Jeholet affiche déjà une exigence : « *La future majorité devra être solide.* » On ajoute pour lui : forte, déterminée et... courageuse.

E.D.